



Énergie NB Power

P.O. Box 2000/C.P. 2000
515 King Street/515, rue King
Fredericton, NB
Canada E3B 4X1
www.nbpower.com
www.energienb.com

Communiqué

Le 16 avril 2004

Déclaration du président et chef de la direction d'Énergie NB, David Hay - Rapport sur Point Lepreau

M. Robin Jeffrey, Ph.D., a présenté hier les résultats de son examen du projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau au conseil d'administration d'Énergie NB.

Nous prenons très au sérieux la critique de M. Jeffrey à l'endroit de notre contrat avec Énergie atomique du Canada limitée. Nous avons l'intention de renégocier.

Cependant, nous sommes heureux que les constats de M. Jeffrey semblent appuyer le projet en soi. Plus précisément, nous avons l'impression qu'il perçoit assez positivement l'approche d'Énergie NB par rapport à ce projet, l'évaluation de son envergure, ses dispositions pour évaluer les risques et rendre compte de l'évolution, ainsi que la manière dont Énergie NB s'est occupé des questions réglementaires.

Nous sommes heureux que M. Jeffrey estime qu'il s'agisse d'un projet bien moins complexe que celui de la remise à neuf de la centrale de Pickering en Ontario et qu'il pourra se réaliser sans les importants dépassements de coût observés à Pickering.

M. Jeffrey reconnaît qu'une évaluation de l'impact environnemental a été réalisée lors de l'établissement de l'envergure du projet, que toutes les activités d'ingénierie et d'approvisionnement seront effectuées bien avant l'arrêt de la centrale et que le travail a déjà été fait pour assurer une évaluation minutieuse de l'état de la situation, la faisabilité du retubage, ainsi que les autres activités pour définir le contenu du projet.

Nous sommes aussi d'accord avec M. Jeffrey lorsqu'il dit que l'on doit porter attention à des aspects qui dépassent les aspects économiques directs de la remise à neuf. Parmi ces aspects, notons des questions telles la constance et la diversité de l'approvisionnement, les avantages environnementaux de la centrale de Point Lepreau et son incidence sur l'économie du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick – un montant annuel direct de 70 millions de dollars et 700 emplois.

Nous considérons que le rapport de M. Jeffrey est un autre jalon important du processus de prise de décision par rapport à la remise à neuf. Comme le disait M. Jeffrey, il y a encore un certain nombre de choses à compléter pour que le gouvernement puisse prendre une décision basée sur des faits. Dans ses plans actuels, Énergie NB vise une prise de décision à l'automne 2004 de sorte que le projet puisse s'amorcer en avril 2008.

04/03/30

Personne-ressource des médias – Bob Scott, Énergie NB, au (506) 458-6850.

04/03/30